

Espace transnational et territoires : les réseaux marocains du développement

Composition du Jury

M. Patrick Gonin, Professeur de Géographie, Université de Poitiers : Directeur
M. Rémy Leveau, Professeur émérite de Science Politique, IEP de Paris : Président
M. Marco Martiniello, Directeur FNRS, Université de Liège : Rapporteur
M. Denis Retaille, Professeur de Géographie, Université de Rouen : Rapporteur
Mme. Catherine Wihtol de Wenden, Professeur de Science Politique, IEP de Paris : Directeur

Thèse soutenue au Centre d'Etudes des Relations Internationales, IEP de Paris, le 16 décembre 2003

Résumé

Cette thèse aborde la question du transnationalisme à travers l'exemple de migrants issus du Sud marocain, impliqués dans le développement de leur village d'origine. Aujourd'hui, on enregistre dans la région du Haut et de l'Anti-Atlas une forte dynamique d'équipement collectif engendrée par les initiatives prises par des centaines d'associations villageoises. Il s'agit de la région des berbères chleuhs, qui ont fourni les premiers contingents d'émigration vers l'Europe à partir de la Première Guerre Mondiale. Le creusement de puits, des opérations d'électrification, d'assainissement, la réfection d'écoles et la construction de centre de soins sont menées à l'échelle locale grâce aux ressources amenées par les migrants. Cet engagement est le support de construction de réseaux transnationaux qui véhiculent de l'argent, des idées et des compétences.

L'approche sur le transnationalisme est chargée d'ambiguïtés. Tantôt célébrant l'imagination sociale des migrants qui tirent de leur position les moyens d'échapper à leur situation défavorisée, tantôt jetant le doute sur des réseaux susceptibles de dissoudre le lien sociétal forgé par la Nation. Que ce soit en science politique ou en anthropologie, la littérature dessine une fracture fondamentale entre la sphère des Etats et la sphère des réseaux. Nous avons centré notre travail autour de deux axes. Tout d'abord, nous nous sommes attachés à comprendre les processus de construction de cet espace transnational. Cette approche s'est accompagnée d'un effort de cadrage théorique dans la mesure où les outils de compréhensions des espaces de mobilité, caractérisés par l'absence de frontière ou d'aménagement, font défaut. Le second axe de cette recherche a porté sur l'analyse des articulations entre ces acteurs transnationaux du développement et les acteurs non migrants, que ce soit les villageois, les autorités locales, nationales et internationales, ou encore les ONG. Nous avons voulu par là nuancer l'idée de fracture spatiale et culturelle entre le national et le transnational : des alliances sont possibles entre les deux sphères.

La difficulté de notre investigation a été de se conformer aux multiples facettes du transnational. La diversité des terrains d'enquête (depuis les villages marocains jusqu'aux banlieues de Paris, Marseille, Bruxelles ou Amsterdam) et des acteurs (migrants, associatifs, ONG, administration marocaine, belge, française et européenne) nous a amené à adopter diverses méthodes : entretiens, analyse vidéo, observation. Nous avons décliné cette thèse en trois parties, correspondant à chacune des échelles de nos recherches : le local villageois, le transnational migratoire et le national étatique.

La dynamique de développement local dans le Sud marocain

La migration est pour la communauté villageoise une condition de sa reproduction. Comme tout transfert, les projets de développement sont des flux qu'il faut intégrer pour que soient préservés les équilibres sociaux villageois. Le développement est instrumentalisé par les villageois afin de générer une dynamique d'intégration d'une certaine modernité, d'une certaine urbanité et d'une certaine « occidentalité » au sein d'un système social rural traditionnel. Pour les élites locales, le développement est le moyen de réoccuper le devant de la scène publique en investissant un rouage essentiel dans la réalisation des projets : l'association villageoise de développement. Une nouvelle génération de notables émerge à la faveur de l'essor de la société civile.

L'Etat marocain doit concilier contrôle des flux, impératifs de sécurité réactualisés par les attentats de Casablanca et maintien de la manne des transferts migratoires. Sur le plan de sa politique de développement, il s'agit de soutenir une dynamique sans pour autant abandonner sa souveraineté en matière d'aménagement du territoire. Les pouvoirs publics marocains ont mis en place une série de dispositifs permettant de répondre à ces paradoxes. Trois programmes de cofinancement des projets associatifs permettent aux autorités d'être présentes au sein de cette dynamique. A court terme, ce soutien aux associations villageoises de développement se fait en faveur de la société civile rurale, mais aux dépens des autorités communales qui sont dépourvues des moyens de l'aménagement. A long terme cependant, ce système est une étape dans le processus de territorialisation du Sud marocain. La récupération de la gestion des équipements contribuera à repositionner l'Etat dans l'espace rural, à affirmer son utilité symbolique et donc sa légitimité.

Transnationalisme et flux de développement

Derrière les associations villageoises de développement, les migrants n'occupent que l'arrière-plan du développement local du Sud marocain. C'est dans l'espace transnational qu'ils trouvent leur véritable place. C'est la recherche d'une légitimité statutaire sur cet espace que les migrants poursuivent en s'investissant dans ces projets de développement.

Les collectifs de migrants impliqués dans le développement de leur village d'origine s'agentent à partir d'un leader et d'un noyau de participants actifs aux projets. Le reste du groupe apporte sa contribution financière. L'espace transnational est la matrice de leurs ressources, de leurs compétences, mais aussi de leur « être-au-monde ». Il se décèle dans la formulation d'une mémoire migratoire commune, dans la dichotomie nous/eux qui structure les discours, dans le rôle qu'ils s'attribuent à l'égard du village. Il fonde sa légitimité sur sa capacité à accéder à cet Ailleurs et à en mobiliser les ressources. Le transnationalisme est une intégration sur deux espaces à la fois. Il faut souligner que le transnationalisme n'est pas un effacement de la fracture entre ici et là-bas, mais son exploitation. Les transmigrants jouent de leur capacité de passeurs pour en tirer des bénéfices. Le transnationalisme n'est donc pas un processus d'homogénéisation du monde, d'effacement des frontières. Les transmigrants vivent des frontières et participent à leur reproduction.

Les projets de développement ont obligé les migrants à rechercher des ressources auprès des bailleurs de fonds extérieurs. Des ONG de migrants, aussi appelées OSIM (Organisation de solidarité internationale de migrants), ont émergé pour opérer le lien entre porteurs de projets et bailleurs. Elles

sont issues du mouvement associatif de l'immigration, et animées par d'anciens syndicalistes et militants réfugiés qui trouvent dans le développement un moyen de reconvertir leur savoir-faire en matière de montage de projet. Au sein des OSIM, convergent les trois âges du champ associatif immigré : le mouvement ouvrier des années 1970, le mouvement beur des années 1980, et le mouvement de la « nouvelle citoyenneté » des années 1990. Le transnationalisme associatif qui se caractérise par une double insertion, est donc fortement influencé par les contextes nationaux.

Les acteurs du développement face aux logiques d'Etat

L'Etat et le transnational entretiennent des relations qui dépassent de beaucoup la simple opposition binaire. La politique de codéveloppement offre l'exemple d'une alliance réciproque où acteurs associatifs et acteurs publics instrumentalisent leurs relations pour des raisons différentes. Elle se fonde sur l'idée que le développement des zones d'émigration éliminera les raisons de partir en Europe. Pour les pouvoirs publics, le codéveloppement est d'abord une stratégie de maîtrise des flux de personnes qui entre dans le cadre plus général d'une politique de substitution par le libre marché et la circulation de capitaux. Pour les migrants, le codéveloppement est une porte d'accès aux financements publics et le moyen d'une reconnaissance publique de leur rôle dans l'entre-deux. Tandis que les premiers sont préoccupés par la fixation des personnes, les seconds cherchent une facilité de circulation.

Un triptyque OSIM/ONG/administration se constitue et structure le dialogue entre les partenaires. L'intégration des acteurs de la coopération n'est pas passive. Leur positionnement a des répercussions directes sur la formulation des politiques publiques. Les travailleurs immigrés n'ont jamais adhéré aux dispositifs d'aide au retour. Le retour, qui est d'abord un retour à la sédentarité, est contraire au mythe du retour, qui entretient la mobilité. Aujourd'hui, les autorités françaises ont évacué l'impératif de retour du codéveloppement afin de séduire les associations et, derrière, les migrants. La politique de codéveloppement a donc lentement évolué sous la pression du comportement des migrants. Mais les acteurs transnationaux, par leurs pratiques, accompagnent un changement plus profond de l'espace public européen. Le transnationalisme propose un modèle d'intégration original qui a des répercussions sur la structuration des espaces publics nationaux, voire sur la Nation elle-même. Les transmigrants inventent une appartenance unique mais articulée, comme tout citoyen devant se situer entre appartenances de voisinage, régionale, nationale, internationale, ethnique, de classe, associative, partisane, de genre, etc. Ce nouveau modèle d'intégration est promu dans les discours des ONG, des OSIM et de certaines collectivités locales engagées dans des opérations de coopération décentralisée. Il dépasse donc largement le cadre restreint des réseaux migratoires et se répand parmi les acteurs publics. Etre reconnu comme « Français du Maroc » ici et « Marocain de France » là-bas, voilà la revendication qui se dessine derrière l'affirmation d'un statut d'acteur de développement.